Licence 1 Droit

(Montauban)

Annales

Année universitaire
2025/2026

Semestre 2 - Session 2

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
MONTAUBAN

Année universitaire 2025-2026

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 1er NIVEAU

SEMESTRE 2 - SESSION 2

Licence 1 - Montauban

Mardi 23 juin 2026

Début d'épreuve : 8 h 30

Durée examen : 1 h

Enseignant : Frédérique DE LA MORENA

DROIT CONSTITUTIONNEL

CONSIGNES :

Aucun document n'est autorisé

SUJET :

Traiter les questions suivantes :

1- La responsabilité pénale des membres de l'exécutif sous la Vème République (8 pts)

2- Les caractéristiques du régime présidentiel (8 pts)

3- Définition du mandat impératif (4 pts)

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
MONTAUBAN

Année universitaire 2025-2026

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 1er NIVEAU

SEMESTRE 2 - SESSION 2

Licence 1 - Montauban

Mardi 23 Juin 2026

Début d'épreuve : 8 h 30

Durée examen : 1 h

Enseignant : Françoise CANTEGRIL

DROIT CIVIL

CONSIGNES :

Aucun document n'est autorisé

SUJET : Répondez aux trois questions suivantes *(barème indicatif : 6 / 7 / 7 points) :*

Question 1 – Quelles sont les deux sanctions susceptibles d'être mises en œuvre lorsqu'un mariage ne remplit pas toutes les conditions de validité requises ? A partir de leurs définitions respectives (que vous rappellerez), quelle différence essentielle faites-vous entre elles quant à leur application dans le temps ?

Enumérez simplement les causes de nullité du mariage et précisez la durée pendant laquelle il est possible de s'en prévaloir ?

Question 2 – Définition et particularité du divorce accepté

Question 3 - L'action en recherche de maternité

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE MONTAUBAN **Année universitaire 2025-2026**

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 1er NIVEAU

SEMESTRE 2 - SESSION 2

Licence 1 - Montauban

Mardi 23 juin 2026

Début d'épreuve : 8 h 30

Durée examen : 1 h

Enseignant : Olivier THOMAS

Economie

CONSIGNES : Calculatrice interdite – Aucun document n'est autorisé.

Vous apporterez un soin tout particulier à l'expression écrite et à l'orthographe.

Répondez directement sans recopier l'énoncé de chacune des questions sur votre copie (numérotez simplement vos réponses)

SUJET : Vous répondrez à chacune des cinq questions suivantes de façon précise et argumentée (4 points par question)

1 : Avant la réforme du 20 mars 2023, quelle était la situation de la France en matière de retraites par rapport aux principaux autres pays développés ?

2 : Pour quelles raisons ne manque-t-on pas réellement de médecins et d'infirmières contrairement à ce que tout le monde pense habituellement ? Vous baserez votre réponse sur

l'évolution des effectifs nationaux au cours des dernières décennies ainsi que sur une comparaison internationale des densités de médecins et d'infirmières.

3 : Quelles ont été les cinq solutions envisagées au cours des dix dernières années pour tenter de résoudre le problème des déserts médicaux en France ? Que pouvez-vous dire au sujet de la pertinence ou de l'efficacité (observée ou prévisible) de chacune d'entre elles ?

4 : Quelle est la structure de la CSBM en 2024 ? Quelle fut son évolution au cours des 70 dernières années ? Quelle est par ailleurs la structure du financement de la CSBM en 2024 ? Pour chacun des trois principaux contributeurs au financement de cette dernière, vous indiquerez si son poids a été plutôt constant, croissant ou décroissant durant les 25 dernières années.

5 : Qu'est ce que la demande induite par l'offre ? Pour quelles raisons ce phénomène anormal existe-t-il sur le marché des biens et services liés à la santé ? Vous donnerez quelques exemples pour illustrer votre argumentation.

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
MONTAUBAN

Année universitaire 2025-2026

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 1er NIVEAU

SEMESTRE 2 - SESSION 2

Licence 1 - Montauban

Mardi 23 juin 2026

Début d'épreuve : 14 h

Durée examen : 1 h

Enseignant : Florian REVERCHON

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

CONSIGNES : Présentez en une page maximum les sujets suivants :

SUJET :

La loi salique au XIVe siècle

Le Parlement sous l'Ancien Régime

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
MONTAUBAN

Année universitaire 2025-2026

LICENCE DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION DROIT - 1er NIVEAU

SEMESTRE 2 - SESSION 2

Licence 1 - Montauban

Mardi 23 juin 2026

Début d'épreuve : 14 h

Durée examen : 1 h

Enseignant : Anne-Marie OLIVA

INSTITUTIONS EUROPEENNES

CONSIGNES : Les réponses peuvent être assez rapides mais doivent être complètes, précises. Une introduction n'est pas obligatoire. Un plan n'est pas requis. Chaque réponse est notée sur 5 points.

SUJET : Répondez, AU CHOIX, à QUATRE des six questions ci-dessous.

1. Quelles sont les différences entre une organisation de coopération et une organisation d'intégration ?

2. La méthode de construction de l'Europe est la méthode fonctionnelle. On parle aussi de méthode des petits pas. Expliquez ces noms, leur raison d'être, leur signification.

3. Le premier élargissement des Communautés européennes (1973) : quels sont les Etats candidats ? Quelles sont les difficultés qui se sont posées quant à l'adhésion de ces Etats ? Quels sont les Etats qui ont rejoint les six Etats fondateurs (vous identifierez d'ailleurs ceux-ci) ?

4. Quelles sont les attributions de la Commission européenne ?

5. Quelles sont les différences entre le Conseil et le Conseil de l'Union européenne ?

6. Quels sont les pouvoirs du Parlement européen ?